



Groupe Argumentaire sur les Energies Nucléaire et Alternatives

Lettre n°9

20 mars 2020

## Analyse de la version révisée de la PPE, février 2020

Le programme actuel de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie), est construit essentiellement sur la production d'énergie à l'aide des EnRi pour compenser la réduction du nucléaire et compte sur la diminution de la consommation pour réduire les gaz à effet de serre. **C'est une erreur d'objectif et de stratégie.** En effet, L'électricité étant le vecteur principal des énergies non émettrices de GES alors se pose la question de pourquoi réduire la part du nucléaire qui est justement une énergie de masse non émettrice de CO<sub>2</sub>.

L'analyse de la **PPE faite par le GAENA** montre un certain nombre d'arguments difficilement compatibles comme la hausse de la croissance économique et la baisse de la consommation d'énergie alors que l'efficacité énergétique à tendance à se réduire, la baisse de la consommation d'énergie alors que la population de la France va augmenter 2,5 millions d'habitants d'ici 2030, la stabilisation voire la baisse de la consommation d'électricité alors qu'est suggéré des transferts du fossile vers l'électrique, la réduction du nucléaire alors que les EnRi de remplacement devront faire appel au gaz naturel importé qui produira 25 Mt de CO<sub>2</sub> par an uniquement pour suppléer la production des énergies intermittentes lorsque celles-ci sont indisponibles (absence de vent ou de soleil).

De plus, l'injection d'une trop grande proportion d'énergie intermittente augmente la fragilisation du réseau électrique et **le risque de black-out** associé. En conclusion, les objectifs de la PPE sont peut-être tenables mais sous certaines conditions et certainement pas à l'échéance 2028.

La [fiche d'actualité GAENA N°16](#) « *Analyse de la version révisée de la PPE, de février 2020* » détaille ces ambiguïtés.

Pour votre lecture nous avons sélectionné **d'autres publications** en rapport avec le même sujet :

- [Commentaires déposés par Patrick MICHAILLE \(ARCEA/GAENA\) et Jean-Pierre PERVES \(SLC\)](#) à l'occasion de la consultation publique de la version révisée de la PPE, février 2020.
- [Commentaires déposés par Jean-François SORNEIN \(SFEN/Esso](#)ne) à l'occasion de la consultation publique de la version révisée de la PPE, février 2020.
- [Remarques de la SFEN](#) sur cette même version révisée de la PPE, février 2020
- [Avis de l'Académie des technologies](#) sur la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).

---

[Consultez la page d'accueil du site GAENA](#) pour ses documents les plus récents